

Appel à candidature unité de recherche ACTH Composition du dossier

Appel à candidature pour deux artistes chercheur-es au sein de l'unité de recherche *Art Contemporain et Temps de l'Histoire* (ACTH) dans le cadre de son troisième cycle. Cet appel s'adresse à **tous les artistes** diplômés désireux de contribuer avec leur **travail d'auteur** et leur **recherche individuelle** à l'**entreprise collective** de l'unité de recherche.

Le ou la chercheur-e sera inscrit-e en troisième cycle à l'Ensba Lyon pour une durée d'un an avec une bourse de recherche de 2 400 €.

Après une première année, l'inscription pourra être prolongée de deux années supplémentaires après avis du directeur de recherche de l'unit ACTH.

Calendrier de la sélection des candidatures et du jury :

Les candidats sont invités à adresser leur dossier **avant le 7 septembre 2018 minuit** à
Ensba Lyon
8bis quai St Vincent, 69001 Lyon - France

Le choix du jury se fera sur dossier individuel portant sur l'activité artistique des candidats ainsi que sur leur approche des questions théoriques liées à cette activité.

Le résultat de la **présélection des candidatures** sur dossier sera communiqué le **26 septembre 2018**.

Les candidats présélectionnés seront invités à un **entretien avec le jury à l'Ensba Lyon le 11 octobre 2018**.

Le jury sera composé du directeur de l'Ensba Lyon, du directeur adjoint en charge des études, de l'artiste directeur de recherche, d'un chercheur-e théoricien-e et d'un chercheur-e artiste de l'unité ACTH.

Langue. Une certaine connaissance du Français est fortement conseillée. Le dossier de candidature ainsi que l'entretien peut se dérouler en Anglais.

Autres langues pratiquées dans l'unité de recherche: Italien, Allemand.

Composition du dossier :

1. Une lettre de motivation

La lettre de motivation adressée à l'unité de recherche ACTH expose la motivation à l'égard du programme de recherche. Elle souligne ce qui dans le travail du candidat, ses expériences et ses recherches personnelles, le prédispose à collaborer à ce programme. Elle aborde ses projets personnels et les implications artistiques et/ou théoriques qui justifient sa candidature.

2. Documentation relative aux travaux du candidat, évolution et travaux récents sur papier, CD rom et/ou DVD.

Nous demandons aux candidats de nous faire parvenir un dossier en **version imprimée sur papier (format A4) + en version PDF sur support numérique à envoyer à l'adresse suivante : acth.candidature@ensba-lyon.fr**. Attention, les dossiers sur seul support numérique ne seront pas étudiés ; tout doit être à la fois imprimé et sur support

numérique (PDF).

Attention : ne pas envoyer de documents originaux.

Faites une sélection : envoyer ce qui est représentatif du travail et préférez des extraits si les vidéos ou pièces sonores sont longues.

3. Présentation analytique de 1500 signes maximum dactylographiés de l'évolution de la démarche, ainsi qu'une sélection des textes, interviews et d'autres documents et/ou publications du travail de recherche personnelle plastique et/ou théorique.

4. CV artistique et/ou professionnel imprimé sur lequel figure l'adresse personnelle, les contacts mail et téléphonique du candidat, ainsi que le parcours d'études et une éventuelle adresse d'un site web de l'activité du candidat.

5. Copies du ou des diplômes obtenus les plus récents.

Si le candidat est en train de passer son diplôme (DNSEP ou équivalent Master 2) au moment de sa candidature, il doit transmettre une attestation de scolarité qui mentionne sa formation en cours et son niveau. S'il est retenu pour faire partie de l'unité de recherche, son inscription ne sera définitivement confirmée que s'il a obtenu son diplôme. Il devra alors transmettre la copie de son diplôme.

6. Une enveloppe affranchie, de format adéquat aux documents présentés, pour retour des dossiers des candidats non retenus.

L'adresse de retour des documents sera clairement indiquée.

Sont considérés comme documentation les ouvrages, vidéos, et autres supports visuels réunis pour illustrer ou référencer votre dossier. Les autres éléments du dossier ne sont pas retournés (lettres, CV, projet personnel...).

Les candidats peuvent également venir récupérer leur dossier à l'issue de la sélection et ce avant le 12 novembre 2018, sur demande à l'Ensba Lyon.

L'Ensba Lyon ne pourra pas être tenue responsable en cas de perte au cours de l'envoi ou de dommage causé au cours de l'examen du dossier. Au-delà de la date susmentionnée, l'Ensba ne pourra pas garantir la conservation du dossier.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Les éventuels frais de déplacement pour se rendre à l'entretien ne seront pas pris en charge par l'Ensba. Mais un premier contact peut se faire par téléphone ou via Skype.

Dossiers de candidature à envoyer à :

École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Candidature pour l'unité de recherche ACTH

8bis quai St Vincent 69001 Lyon - France

Contact : Valérie Grondon

valerie.grondon@ensba-lyon.fr